

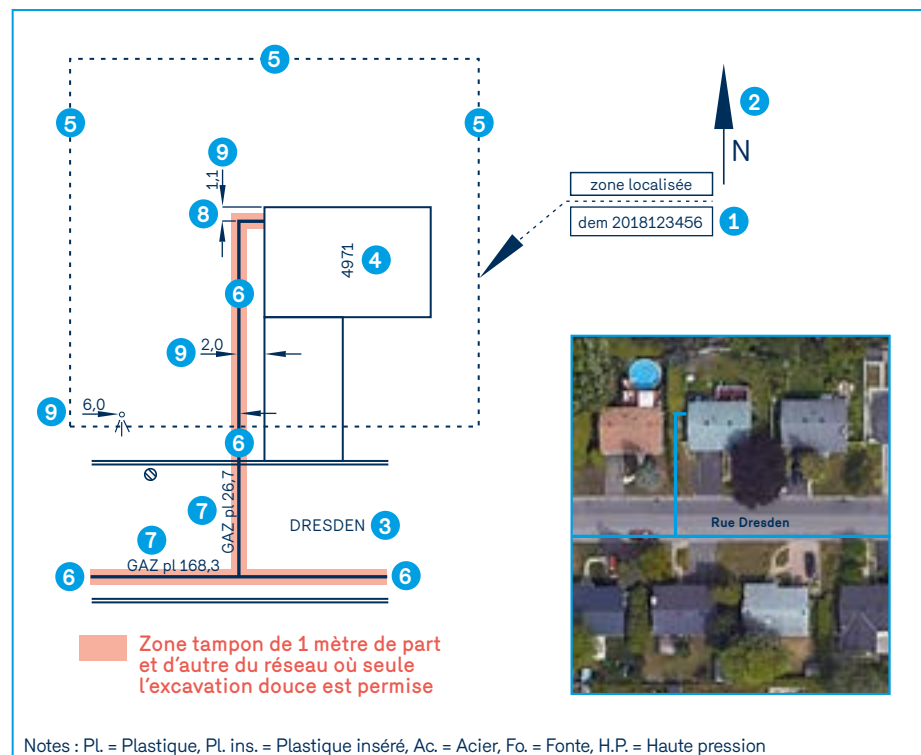
Effectuez vos travaux en toute sécurité

Document d'interprétation du croquis de localisation et des étapes à respecter lors de vos travaux à proximité de réseaux gaziers

Comment interpréter votre croquis de localisation ?

Le croquis vous permet de situer les conduites de gaz naturel souterraines comprises dans la zone de vos travaux, définie comme zone localisée dans le croquis.

Voici un schéma explicatif vous permettant de bien interpréter le croquis :



Énergir vous remercie d'avoir effectué votre demande de localisation auprès d'Info-Excavation.

- 1 Numéro de demande Info-Excavation
- 2 Point cardinal
- 3 Nom de la rue
- 4 Numéro civique
- 5 Zone localisée
- 6 Réseau gazier
- 7 Identification du type de réseau et de son diamètre (en mm)
- 8 Ligne de référence
- 9 Distance entre référence et réseau (en mètre)

Vidéos explicatives :

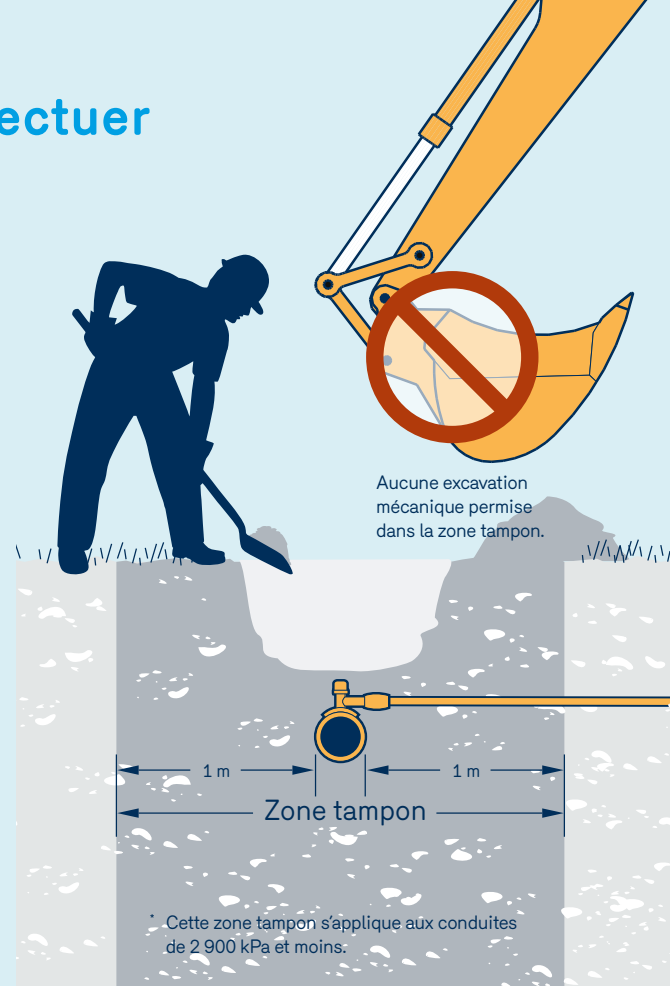
[Entrepreneurs](#)

[Grand public](#)



Étapes simples à respecter pour effectuer vos travaux de manière sécuritaire

- 1 Ayez en main votre croquis de localisation valide et à jour avant de débuter vos travaux.
- 2 Procédez au marquage au sol des conduites de gaz naturel à l'aide de peinture aérosol (si un marquage n'a pas été effectué par un technicien d'Énergir).
- 3 Maintenez ce marquage pendant la durée entière de vos travaux.
- 4 Il est interdit de procéder à une excavation mécanique à l'intérieur de la zone tampon* (soit 1 mètre de part et d'autre de chaque conduite), comme illustré dans le schéma ci-contre. Avant d'utiliser un équipement d'excavation mécanique (ex. excavatrice, tarière, « pelleuse »), creusez à la main ou utilisez une méthode d'excavation douce (ex. pelle ronde, air comprimé, hydroaspiration) afin de rendre visible les conduites de gaz naturel. Veuillez noter que la profondeur des conduites peut varier.



Que faire si vous endommagez une conduite de gaz naturel lors de vos travaux ?

Cessez immédiatement vos travaux

- Laissez échapper le gaz naturel et ne cherchez pas à arrêter la fuite.
- Éloignez-vous de la fuite.

Évitez les flammes et les étincelles

- Coupez les moteurs de la machinerie lourde et de tous les autres équipements motorisés ou électriques.
- N'actionnez aucun appareil à proximité de la fuite, même un téléphone portable ou un interrupteur.
- Ne fumez pas.

Appelez le 911

- Si ce service n'est pas offert dans votre région, appelez au **1 800 361-8003**.

Pour toutes questions, communiquez avec nous :

geomatique.archive@energir.com

1 877 598-3038



Attention

Vos travaux doivent être réalisés conformément aux exigences des [Directives pour les travaux à proximité de nos infrastructures souterraines](#). En cas de doute, communiquez avec Énergir au **1 877 598-3038**. La conformité au présent document d'interprétation ne peut constituer une exonération de responsabilité en cas de bris.

Les canalisations de gaz naturel souterraines installées sur les terrains privés ne sont pas toutes la propriété d'Énergir et, dans ce cas, elles n'apparaissent pas sur le présent ordre de localisation. Ainsi, n'oubliez pas de vérifier la présence possible de réseaux gaziers privés auprès des propriétaires des bâtiments desservis en gaz naturel.